

# PROJET-TEST DE PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION EN LOIRE MOYENNE

Essai de mise en oeuvre de l'évaluation préliminaire des  
risques d'inondation sur les vals de Loire moyenne et du Cher

Document de travail

Version 2

Décembre 2009



# SOMMAIRE

Préambule .....	5
I . Introduction .....	6
II . Le district hydrographique Loire-Bretagne .....	7
III . Inondations survenues dans le passé ayant eu des impacts négatifs significatifs .....	14
IV . Inondations significatives survenues dans le passé susceptibles de se reproduire avec des conséquences négatives significatives .....	21
V . Conséquences négatives potentielles d'inondations futures .....	25
ANNEXE : Synthèses des estimations d'enjeux par communes	



# Préambule

La directive 2007/60/EC du 23 octobre 2007 du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation est une des composantes du programme d'actions de l'Union européenne pour la gestion des inondations qui résulte d'une prise de conscience et d'un travail important mené par les états membres et la Commission pour encourager la solidarité et viser un niveau de gestion du risque d'inondation ambitieux en Europe. En établissant un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, elle tend à amener les Etats membres à réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique liées aux inondations.

Ce texte, qui s'appuie en partie sur la directive cadre sur l'eau, s'articule autour de trois grands objectifs qui se déclinent à l'échelon du district hydrographique ou de l'unité de gestion considérée, auxquels sont associés des délais de réalisation :

- L'évaluation préliminaire des risques d'inondation (décembre 2011),
- L'établissement de cartes des zones inondables et des risques d'inondation pour les crues de faible, moyenne et forte probabilité (décembre 2013),
- L'élaboration de plans de gestion des risques d'inondation présentant les objectifs de gestion fixés et les mesures retenues pour les atteindre (décembre 2015).

La directive « inondation » devait être transposée en droit français avant le 26 novembre 2009<sup>1</sup>.

Dans le cadre du Plan Loire 2007-2013 et en accord avec la DIREN de bassin Loire-Bretagne, l'Etablissement public Loire a proposé de travailler de manière pilote à l'élaboration d'un projet test de plan de gestion des risques d'inondation sur le territoire de la Loire moyenne, au sens de la directive inondation. L'objectif de cette démarche est de mener un test d'application de la directive inondation, développant une réflexion et proposant un contenu et une méthodologie de mise en œuvre, sur le secteur des vals de la Loire moyenne, élargi à l'axe Cher.

Ce projet est réalisé dans le cadre des actions menées par l'Etablissement en Loire moyenne. Il est cofinancé à ce titre par l'Union Européenne, l'Etat, la Région Centre et les départements d'Indre-et-Loire, du Loiret, du Loir-et-Cher et du Cher.

---

<sup>1</sup> Le projet du gouvernement transposant la directive dans le droit français a fait l'objet d'un sous-amendement sénatorial et a été adopté par le sénat le 7 octobre 2009 dans le cadre du projet de loi Grenelle II. Il est envisagé de le présenter à l'Assemblée nationale au début de l'année 2010.

# I . Introduction

L'évaluation préliminaire des risques d'inondation constitue la première étape de mise en œuvre de la directive inondation. Celle-ci a pour objectif d'évaluer les risques potentiels liés aux inondations sur le district hydrographique, avec pour finalité l'identification et la sélection des territoires à risque d'inondation important. Conformément aux orientations de transposition retenues à ce jour, cette évaluation devrait être conduite sur le district hydrographique de la DCE, soit ici le district Loire-Bretagne.

Suivant les demandes de la directive, l'évaluation préliminaire doit présenter :

- *des cartes du district hydrographique, établies à l'échelle appropriée, comprenant les limites des bassins hydrographiques, des sous-bassins et, lorsque le cas se présente, des zones côtières, et indiquant la topographie et l'occupation des sols ;*
- *la description des inondations survenues dans le passé et ayant eu des impacts négatifs significatifs sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique, pour lesquels il existe toujours une réelle probabilité que se produisent des événements similaires à l'avenir, y compris la description de l'étendue des inondations et des axes d'évacuation des eaux, et une évaluation des impacts négatifs qu'on induit les inondations considérées ;*
- *la description des inondations significatives survenues dans le passé, lorsqu'il est envisageable que des événements similaires futurs aient des conséquences négatives significatives ;*
- *l'évaluation des conséquences négatives potentielles d'inondations futures en termes de santé humaine, d'environnement, de patrimoine culturel et d'activité économique, en tenant compte autant que possible d'éléments tels que la topographie, la localisation des cours d'eau et leurs caractéristiques hydrologiques et géomorphologiques générales, y compris les plaines d'inondation en tant que zones de rétention naturelle, l'efficacité des infrastructures artificielles existantes de protection contre les inondations, la localisation des zones habitées, les zones d'activité économique ainsi que les évolutions à long terme parmi lesquelles les incidences des changements climatiques sur la survenance des inondations.*

Le présent document constitue un essai d'application de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation sur les vals de Loire moyenne et du Cher.

Dans le cadre de cette démarche, on nommera « Loire moyenne » le territoire de la vallée de la Loire situé entre la confluence avec l'Allier et la confluence avec la Vienne<sup>2</sup>.

Ce rapport est accompagné et complété par le document « Note méthodologique relative à la mise en œuvre de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation sur les vals de Loire moyenne et du Cher » qui éclaire le lecteur sur les choix et les réponses apportées dans le cadre de cette démarche.

---

<sup>2</sup> Ce périmètre correspond à la partie du val de Loire située principalement en Région Centre.

# II . Le district hydrographique Loire-Bretagne

## 2-1 Présentation générale

---

Le bassin hydrographique ou district<sup>3</sup> Loire-Bretagne est constitué de 3 entités principales, le bassin de la Loire et de ses affluents (117 800 km<sup>2</sup>), les bassins côtiers bretons (29 700 km<sup>2</sup>) et les bassins côtiers vendéens et du marais poitevin (8 900 km<sup>2</sup>). Il couvre 28 % du territoire métropolitain avec une superficie d'environ 156 400 km<sup>2</sup>.

Ce district comporte 2 000 km de côtes (40 % de la façade maritime du pays), 135 000 km de cours d'eau, des nappes souterraines importantes dans les bassins parisiens et aquitain, ainsi que deux massifs montagneux anciens aux deux extrémités, le Massif central.

Il concerne 10 régions, 31 départements et comprend environ 7 400 communes dont 20 villes de plus de 50 000 habitants. Près de 12 millions d'habitants y vivent avec une densité moyenne de 75 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité n'est évidemment pas uniforme, la concentration humaine s'établissant à proximité du littoral et des grands cours d'eau et le poids démographique principal se situant à l'Ouest du bassin.

Le périmètre de ce district est constitué par les limites strictes (lignes de crête) des bassins versant hydrographiques considérés. Pour en faciliter la gestion, une approche aux limites administrative à l'échelle des cantons est retenue dans l'actuel bassin Loire-Bretagne qui correspond à la délimitation administrative des agences de l'Eau.

Un redécoupage à l'échelle de la commune est envisagé dans le cadre du projet de SDAGE. Par rapport aux limites actuelles du bassin (7 277 communes), 217 nouvelles communes relèveraient du bassin et 126 communes relevant actuellement du bassin Loire-Bretagne relèveraient d'un autre bassin. Le bassin Loire-Bretagne serait ainsi composé de 7 368 communes. Ce périmètre conduirait à ajouter 5 départements à ceux de l'actuel bassin : la Corrèze, la Côte-d'Or, la Manche, le Rhône et l'Yonne. En ce qui concerne les régions, aucun changement n'interviendrait.

---

<sup>3</sup> Au sens de la directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000

## 2-2 Bassins et sous-bassins hydrographiques

---

La carte n°1 présentée ci-après représente le découpage des trois entités principales du district Loire-Bretagne et de leurs principaux sous-bassins, ainsi que le réseau hydrographique correspondant :

- Le bassin breton, d'une superficie de 29 700 km<sup>2</sup>, qui se compose de 3 sous-bassins :
  - Le bassin de la Vilaine,
  - Les cours d'eau issus du massif armoricain se jetant sur la façade ouest de la pointe bretonne,
  - Les cours d'eau issus du massif armoricain se jetant sur la façade nord de la pointe bretonne.
  
- Le bassin vendéen, d'une superficie de 8 900 km<sup>2</sup>, qui regroupe 2 sous-bassins :
  - Le bassin de la Sèvre Niortaise au sud,
  - Les cours d'eau côtiers au nord.
  
- Le bassin de la Loire, d'une superficie de 117 800km<sup>2</sup>, divisé en 11 sous-bassins :
  - La Loire amont,
  - La Loire moyenne,
  - La Loire aval,
  - L'Allier,
  - Le Cher,
  - L'Indre,
  - La Vienne,
  - Le Thouet,
  - Le Loir,
  - La Mayenne,
  - La Sarthe.

Les principales villes du district sont également représentées sur cette carte.



Carte n°E-1 :

*District Loire-Bretagne - Limites des bassins hydrographiques et sous-bassins*

## 2-3 Topographie

---

La carte n°2 présentée page suivante représente la topographie du district Loire-Bretagne dont les principaux reliefs sont :

- Le Massif Central au Sud-Est du district, dans lequel la Loire ainsi que ses principaux affluents rive gauche prennent leur source,
- Le Massif du Morvan, dont les cours d'eau alimentent la Loire bourguignonne en rive droite,
- Le Massif Armoricaïn qui alimente à l'Ouest les nombreux cours d'eau côtiers du bassin breton et à l'Est les affluents de la Maine.

Le reste du district, au Centre et à l'Ouest, est constitué de vastes plaines.

Ce relief auquel sont confrontées les perturbation météorologiques océaniques et méditerranéennes constitue un facteur de genèse des crues. Il conditionne également leur typologie et la propagation des inondations qu'elles provoquent.

Carte n°E-2 :

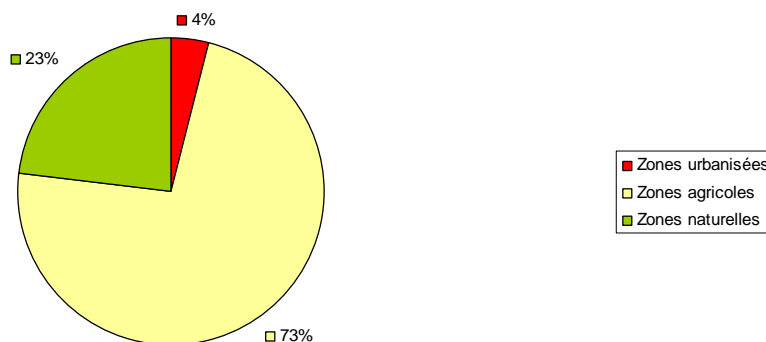
*District Loire-Bretagne - Topographie*

## 2-4 Occupation des sols

La carte n°3 de la page suivante présente l'occupation des sols du district Loire-Bretagne selon les catégories suivantes :

- les zones urbanisées,
- les zones agricoles,
- les zones naturelles et forêts.

La répartition de cette occupation selon ces trois catégories est représentée par la figure ci-dessous. Celle-ci montre que les secteurs urbanisés du bassin ne couvrent qu'une faible partie du territoire, la majeure part étant constituée par les terres agricoles.



Plus précisément, cette répartition se décompose comme suit selon les 3 bassins et leurs sous bassins (en pourcentages) :

Bassins et sous-bassins	Zones urbanisées (%)	Zones agricoles (%)	Zones naturelles (%)
<b>BASSIN LIGERIEN</b>	<b>4</b>	<b>71</b>	<b>25</b>
Loire amont	4	64	32
Loire moyenne	5	66	29
Loire aval	7	86	7
Allier	3	53	44
Cher	3	74	23
Indre	4	78	18
Vienne	3	70	27
Creuse	3	75	22
Loir	3	83	14
Sarthe	4	82	14
Mayenne	3	90	7
Thouet	4	84	12
<b>BASSIN VENDEEN</b>	<b>6</b>	<b>86</b>	<b>8</b>
Sèvre Niortaise	5	86	9
Côtiers Nord	7	86	7
<b>BASSIN BRETON</b>	<b>6</b>	<b>80</b>	<b>14</b>
Vilaine	5	83	12
Côtiers nord	6	80	14
Côtiers sud	7	76	17

Carte n°E-3 :

*District Loire-Bretagne - Occupation des sols*

# III. Inondations survenues dans le passé ayant eu des impacts négatifs significatifs

## 3-1 La Loire moyenne

---

### *A – Principales inondations survenues dans le passé*

Les crues de la Loire observées en Loire moyenne sont pour l'essentiel la résultante des crues de l'Allier et de la Loire amont qui se conjuguent au bec d'Allier, auxquelles s'ajoutent les débits des grands affluents rive gauche à l'aval de Tours (Cher, Indre et Vienne). La Loire ne reçoit que peu d'apports entre le bec d'Allier et la confluence avec le Cher en aval de Tours.

En amont du bec d'Allier, les bassins de la Loire et de l'Allier présentent des morphologies et des situations climatiques très proches et l'amplitude des crues en Loire moyenne dépend fortement de la concomitance des pointes de crues en provenance de chacun des deux bassins amont au niveau de leur confluence.

Sur le bassin de la Loire et plus particulièrement en Loire moyenne, on peut distinguer trois types de crues en fonction des événements météorologiques qui les ont engendrées :

#### Les crues cévenoles :

Ces crues provoquées par des orages violents se localisant dans le haut bassin de la Loire et de l'Allier se produisent généralement à l'automne (septembre-novembre) et plus rarement au printemps (mai-juin). Dans ce cas, des masses d'air chaud franchissent la Méditerranée et se gorgent d'eau, viennent buter sur les Cévennes, puis les dépassent et restent bloquées par les Alpes. Il peut tomber près de 200 à 600 mm de pluie en 48 heures. Ces crues sont violentes et brutales dans le cours supérieur de l'allier et de la Loire et s'atténuent fortement en Loire moyenne.

De telles événement ont été observés en 1980, 1996 et encore récemment en 2003 et 2008.

#### Les crues océaniques :

Ces crues qui se produisent surtout en hiver sont provoquées par de longues périodes de pluies océaniques et s'installent surtout à l'Ouest et au Nord du bassin versant. A l'origine, une suite de dépressions vient de l'Atlantique, puis en passant au Sud provoque une crue sur la Vienne, puis sur le Cher comme en décembre 1982. Ce phénomène peut s'étendre jusqu'à l'Allier avant d'atteindre la Loire. Lors de ce type d'évènements, la pointe de crue de la Loire passe après celle de la Vienne.

Ce type de crues à été observé en 1982, 1995 et 1998.

#### Les crues mixtes:

Ces crues qui proviennent de la conjonction des deux types d'évènements précédents constituent les phénomènes les forts observés en Loire moyenne. Elles se produisent plutôt au printemps ou à l'automne. Des pluies océaniques touchent l'ensemble du bassin, y compris le Nord du haut-bassin, et provoquent une petite crue océanique généralisée. Un orage cévenol survient sur le haut-bassin et engendre alors une crue qui vient s'ajouter à l'onde de crue océanique.

Pour ces évènements forts, les crues de l'Allier et de la Loire au Bec d'Allier sont généralement concomitantes à une dizaine d'heures près.

C'est ce type de phénomène qui a engendré les plus forte crue en Loire moyenne comme en 1846, 1856, et 1866, ainsi que la crue de 1907.

## *B - Caractéristiques des principales inondations survenues dans le passé*

Les crues fortes en Loire moyenne présentent des volumes d'eau très importants, de l'ordre de 2 à 3 milliards de mètres cubes écoulés en 5 à 6 jours qui saturent progressivement le lit endigué puis les vals du lit majeur.

Le tableau ci-dessous présente les hauteurs d'eau aux échelles de 6 villes de la Loire moyenne pour les 4 dernières crues majeures connues.

Echelle	1846	1856	1866	1907
Givry	-	6,02 m	5,89 m	5,13 m
Gien	7,12 m	7,19 m	7,19 m	-
Orléans	6,79 m	7,10 m	6,92 m	5,25 m
Blois	6,60 m	6,78 m	6,70 m	5,63 m
Tours	7,15 m	7,52 m	7,20 m	5,60 m

*Cotes observées aux échelles de référence pour les grandes crues en Loire moyenne*  
Source : « La Loire - Histoire des protections contre les crues » DIREN Centre, 1996.

La vitesse de propagation de l'onde de crue (pour des débits de 6 000 m<sup>3</sup>/s à 8 500 m<sup>3</sup>/s) est de l'ordre de 3,3 m/s, soit 80 km par jour. Une crue se propage ainsi durant 8 jours environ de son arrivée au Bec d'Allier jusqu'au bec de Maine. Chaque site avant la confluence de la Vienne est fortement menacé pendant 3 à 4 jours. Au fur et à mesure de son écoulement, une crue, du fait de l'écrêtement, a tendance à diminuer son débit maximal tout en conservant dans le temps des débits importants. Les débits sont eux-mêmes prolongés par le retour des eaux écrêtées et par l'apport des affluents.

## *C - Etendue des principales inondations survenues dans le passé*

Les limites d'inondation des crues de 1856 et 1866 ont été reportées sur la carte topographique du cours de la Loire établie dans les années 1850 à l'échelle 1/20 000. Ces cartes d'époque livrent une information de qualité sur l'étendue de ces inondations, ainsi que sur la localisation des nombreux phénomènes de brèches apparus dans les levées au cours de ces événements majeurs.

Un extrait de ce document est présenté en page suivante (carte n°4, planche correspondant au secteur de la ville de Blois).

Carte n°E-4 :

*Carte topographique du cours de la Loire de 1850 surchargée des limites d'inondation des crues de 1856 (jaune) et 1866 (rouge) - Planche de Blois*



## *D – Impacts négatifs des principales inondations survenues dans le passé*

Les trois crues majeures du 19<sup>ème</sup> siècle ont inondé l'ensemble des vals de la Loire moyenne, en ouvrant chacune plus de 100 brèches dans les 550 kilomètres de levées. Ces brèches étaient dues pour environ un tiers à des surverses par-dessus les digues et pour un tiers à des phénomènes d'érosion interne par renards hydrauliques dans le corps ou les fondations des levées. Les brèches ainsi formées atteignent plusieurs centaines de mètres de largeur.

Les principales conséquences négatives des trois crues fortes du 19<sup>ème</sup> siècle en Loire moyenne sont décrites ci-dessous<sup>4</sup> :

- **Inondation de 1846 :**

Cette crue a provoqué des inondations qui ont touché l'ensemble des grandes villes de Loire moyenne. Les dommages ont été estimés à près de *70 millions d'euros* actuels. De nombreuses digues et ponts ont été détruits, et on recense 25 brèches pour un linéaire cumulé de 3,6 km de digues détruites dans le seul département de la Nièvre. Un linéaire de 30 km de chemin de fer a également été emporté entre Orléans et Tours et la gare d'Amboise a été détruite.

- **Inondation de 1856 :**

Il s'agit de la crue de référence en Loire moyenne. La ville de Tours a été particulièrement touchée, et les villes de Roanne, Nevers, Gien, Orléans, Blois, Amboise et Chinon ont été très fortement atteintes. 160 brèches ont été recensées pour un linéaire cumulé de 23 km de levées détruites. 100 000 hectares de terres ont été inondées et les récoltes sur pied entièrement perdues par ensablement, submersion ou érosion.

La ligne de chemin de fer a été emportée en plusieurs endroits entre Orléans et Tours et la circulation a été interrompue pendant 22 jours en moyenne, jusqu'à 38 jours entre Tours et Nantes. Les dégâts sont importants : églises, ponts et maisons écroulées, routes et bétail emporté, voies ferrées arrachées, etc.

L'ampleur du désastre se chiffre alors à 26 000 sinistrés dans 85 communes et à *150 millions d'euros* pour le val de Loire.

- **Inondation de 1866 :**

Il s'agit de la plus forte crue jamais enregistrée à Nevers. En Loire moyenne, la crue a atteint des niveaux semblables à la crue de 1856, sauf entre Blois et Tours qui ont été relativement épargnées. De nombreuses ruptures de levées ont été recensées, notamment à Sermoise, à Nevers, Jargeau, Montivault ou Saint-Lambert-des-Levées.

Des crues et inondations plus anciennes sont répertoriées dans l'ouvrage de Maurice CHAMPION « Les inondations en France du VI siècle à nos jours (1860) ».

---

<sup>4</sup> Source : « La Loire, histoire des protections contre les crues », DIREN Centre, 1996.

## 3-2 Le Cher

### *A – Principales inondations survenues dans le passé*

L'observation des crues passées du Cher montre que le val du Cher n'est pas impacté de la même manière par les différentes crues suivant les secteurs. Les 3 plus fortes crues recensées sur chaque secteur, classées de l'amont vers l'aval, sont présentés ci-dessous :

Site	Plus forte crue identifiée	2 <sup>ème</sup> plus forte crue identifiée	3 <sup>ème</sup> plus forte crue identifiée
Chambonchard	Mai 1958	Mai 1977	Octobre 1960
Montluçon	Octobre 1960	Mai 1958	Mai 1940
Saint-Amand-Montrond	Mai 1940	Mai 1958	Juin 1856
Chateauneuf-sur-Cher	Mai 1940	Mai 1958	Juin 1856
Saint-Florent-sur-Cher	Mai 1958	Mai 1940	Juin 1856
Vierzon	Mai 1940	Mai 1958	Juin 1856
Noyers-sur-Cher	Juin 1856	Mai 1940	Mars 1923
Tours	Juin 1856	Septembre 1866	Mai 1940

Trois crues ressortent de cette analyse :

- Les crues de mai 1958 et de mai 1940 jusqu'à Vierzon,
- La crue de juin 1856 à l'aval de Vierzon jusqu'à la confluence avec la Loire.

### *B – Caractéristiques des principales inondations survenues dans le passé*

La durée moyenne de propagation d'une crue sur le Cher d'amont en aval entre Chambonchard et Tours est d'environ 90 heures soit approximativement 3 à 4 jours. La propagation des crues du Cher est relativement lente et les secteurs impactés restent immergés durant plusieurs jours : la ville de Montluçon est ainsi resté inondée trois jours lors de la crue de mai 1958.

### *C – Etendue des principales inondations survenues dans le passé*

Les zones inondables retenues dans les PPRI du Cher ont été délimitées d'après l'observation des crues historiques du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècle. Les cartographies correspondantes représentent donc globalement l'étendue de ces inondations.

## *D – Impacts négatifs des principales inondations survenues dans le passé*

Les éléments qui suivent sont extraits de l'ouvrage de Maurice Champion traitant des inondations ayant eu lieu en France entre le 6<sup>ème</sup> siècle et 1860 :

Décembre 1740 : Le Cher a entraîné un grand nombre de maisons.

Mai 1836 : Le Cher exerça de grands ravages dans les environs de Saint-Amand.

A la fin de février 1844, une crue considérable du Cher, à laquelle vint s'en joindre une de la Vienne, qui s'éleva à Châtelleraut à 5m45, fit monter la Loire, à Saumur, jusqu'à 6m05, et à Nantes, à 5m78 ; il en résulta encore beaucoup de dommages dans les localités déjà si tristement atteintes l'année précédente. « Les eaux du Cher, grossies par la fonte des neiges, ont débordé dans la nuit du 11 au 12, et ont envahi la vallée sur toute l'étendue du département de Loir-et-Cher. A Selles, la route royale de Valençay est interrompue par une nappe d'eau de plus d'un mètre d'élévation. A Saint-Aignan, la rapidité de la crue n'a pas permis d'enlever les marchandises qui garnissaient le bas port. A Montrichard, l'ancienne gendarmerie a été inondée. »

Au mois d'avril 1847, le Cher éprouva une crue de 3 mètres, qui fit monter les eaux, à Saumur, jusqu'à 5m10, la Loire supérieure se trouvant en même temps à un niveau assez élevé.

A la fin de février 1855, une crue très-élevée, due principalement au Cher, dont la hauteur à Saint-Aignan fut de 3m09, se fit sentir sur la Basse-Loire ; la cote des eaux, entre Saumur et Nantes, dépassa partout 5 mètres. Au mois de juin 1855, le Cher éprouva encore une crue subite, dont le Préfet du département d'Indre-et-Loire rendait compte en ces termes : " L'eau, qui n'était que grande du 2 au 5 juin, marquait le 6 au matin, à l'écluse du canal, 3m32 et s'est élevée progressivement jusqu'à 3m90, qu'elle atteignait ce matin. L'eau est stationnaire en ce moment et tend à baisser. Il résulte des renseignements qui me parviennent qu'il y a décroissance à Bléré, où l'eau envahissait les habitations. Les grandes levées du Cher ont bien résisté. Les petites digues élevées par des propriétaires, pour protéger les terrains ensemencés de la vallée, sont toutes détruites ou submergées. Les ponts et ouvrages d'art des routes et du Cher n'ont pas sensiblement souffert, mais les dommages causés aux récoltes paraissent devoir être immenses. " La voie du chemin de fer du Centre fut emportée sur plus de 300 mètres, près de Vierzon, entre la bifurcation et Fœcy. On écrivait de Saint-Florent : « Les eaux ont envahi à une grande distance toutes les propriétés riveraines, dans le voisinage de la ville. Cette inondation, la seconde depuis le 1<sup>er</sup> juin, paraît être plus considérable que toutes celles qui ont eu lieu depuis quinze ans. »

**Crue de mai 1856 :** Une lettre de Montrichard s'exprimait en ces termes : « La vallée du Cher est plongée dans la plus affreuse désolation : le Cher couvre le val tout entier. A Montrichard, les eaux ont pénétré de plus d'un mètre dans certaines habitations ; on ne sort plus qu'en barque dans les rues basses de cette ville. Cette crue, inouïe par sa force et son étendue, arrivée inopinément et nuitamment, n'a permis de se livrer à aucune opération de sauvetage sur les ports, d'où les eaux ont tout entraîné. De nombreuses familles, gagnées par ces eaux, ont quitté le rez-de-chaussée pour occuper le premier, D'autres ont délogé et quitté le quartier. Au Port, village de la commune de Saint-Georges, la majeure partie des habitants n'ont plus pour retraite que leurs greniers. On voyait le Cher charrier des meubles, des bois de toute espèce et des bestiaux. Montluçon éprouve une inondation pareille à celle qu'il a subie l'année dernière au mois de juin. Le Cher a franchi ses rives, et toute la ville basse est couverte par les eaux. Le pont suspendu de Villefranche a été entraîné et trois arches de celui de Saint-Aignan sont emportées. »

Le Cher s'éleva au-dessus de 3 mètres, **en janvier 1857, mars et décembre 1859, janvier 1860.**

Les éléments présentés ci-dessous de façon synthétiques résument les informations recueillies sur les inondations du 20<sup>ème</sup> siècle du Cher par secteur :

- Montluçon :

La crue de **1958** est l'une des crues qui a fait le plus dommages le long du cher au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. La ville de Montluçon a été particulièrement touchée par cette inondation qui a duré 3 jours. Les dommages aux habitations, fermes, foire-expositions, voies ferrées et routières, postes EDF ont été estimés à près de 30 millions de francs de l'époque.

- Chateauneuf-sur-Cher :

Le centre ville a été entièrement inondé par plus d'un mètre d'eau lors des **crues fortes de 1940 et 1958**, et également par les crues d'importances moindre comme celles de **1977**.

- Saint-Florent-sur-Cher :

Un site industriel et une centaine d'habitation sont régulièrement touchés lors des crues du Cher (**1940, 1958, 1960**).

- Vierzon

Trois quartiers et deux zones industrielles ont été sinistrés en **1958** notamment.

# IV. Inondations significatives survenues dans le passé susceptibles de se reproduire avec des conséquences négatives significatives

## 4-1 La Loire moyenne

---

La carte de la page suivante présente l'étendue des plus hautes eaux connues (PHEC) de la Loire réactualisés sur la topographie actuelle, ainsi que le système d'endiguement et l'occupation des sols actuels. Elle indique également la localisation des brèches recensées lors des crues du 19<sup>ème</sup> siècle, qui malgré le renforcement des levées, permettent d'identifier des zones de faiblesses du système de protection contre les débordements de la Loire.

Carte n°E-5 :

*PHEC, digues et déversoirs, brèches historiques et occupation des sols actuelle en Loire moyenne*

## 4-2 Le Cher

---

La carte de la page suivante présente l'étendue des zones inondables du Cher décrites dans les PPR des communes riveraines superposée à l'occupation des sols actuelle.

Carte n°E-6 :

*Zones inondées et occupation des sols actuelle du val du Cher*



# U . Conséquences négatives potentielles d'inondations futures

## 5-1 La Loire moyenne

---

### *A - Zones inondables de référence*

L'enveloppe des PHEC de la Loire en Loire moyenne a été construite à partir du relevé des crues historiques de 1846, 1856 et 1866 reporté sur la topographie actuelle de la vallée. Le système d'endiguement ayant peu évolué depuis 1866, l'état des connaissances sur le changement climatique et l'hypothèse d'un dysfonctionnement du rôle écrêteur du barrage de Villerest conduisent à retenir comme scénario d'inondation future cette enveloppe inondable pour l'analyse des conséquences négatives potentielles d'une inondation future.

### *B - Conséquences négatives potentielles sur la santé humaine*

En Loire moyenne, 180 communes sont situées au moins en partie dans la zone d'étendue des PHEC. Dans cette enveloppe, environ 250 000 habitants résident en zone inondable<sup>5</sup>.

Le tableau suivant présente les 10 villes les plus exposées en termes de population au risque d'inondation en Loire moyenne :

Communes	Estimation de la population en zone inondable	Proportion de la population communale exposée	Nombre d'établissements de santé médicalisés exposés	Effectifs cumulés des établissements de santé médicalisés exposés
Tours	61 200	43 %		
Orléans	28 600	24 %		
Saint-Pierre-des-Corps	16 100	100 %		
Blois	10 700	21 %		
La Riche	9 700	99 %		
Saint-Jean-le-Blanc	8 500	99 %		
Saint-Denis-en-Val	7 200	96 %		
Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	5 500	100 %		
Olivet	4 900	22 %		
La Ville aux Dames	4 700	100 %		

<sup>5</sup> Les estimations sont calculées à partir des données du recensement INSEE 2006.

La moitié de ces 10 communes ont une population totalement exposées aux inondations de la Loire. Mis à part la ville de Blois, toutes ces communes appartiennent aux agglomérations urbaines de Tours et d'Orléans.

Les cartes suivantes représentent par communes la population vivant en zone inondable, la proportion d'habitants en zone inondable et le nombre et les effectifs cumulés de salariés des établissements hospitaliers et médicalisés exposés en zone inondable. Un tableau récapitulatif de ces estimations sur les 180 communes ayant au moins une partie de leur territoire en zone inondable de la Loire est présenté en annexe.

Carte n°E-7 :

*Santé humaine : population exposée aux inondations de la Loire (PHEC)*

Carte n°E-8 :

*Santé humaine : proportion de la population exposée aux inondations de la Loire (PHEC)*

Carte n°E-9 :

*Santé humaine : établissements hospitaliers et hébergements médicalisés exposés aux inondations de la Loire (PHEC)*

Carte n° E-10 :

*Santé humaine : effectifs cumulés d'employés des établissements hospitaliers et des hébergements médicalisés exposés aux inondations de la Loire (PHEC)*

## *C – Conséquences négatives potentielles sur l'environnement*

Même si une inondation peut avoir des conséquences négatives importantes sur un site naturel, celui-ci pourra se remettre et se régénérer en quelques années, avec souvent un effet positif de la crue. Cependant, les sites naturels sont très vulnérables aux pollutions, notamment celles qui pourraient être provoquées par l'inondation d'une installation ICPE située en amont du site du point de vue de l'écoulement des eaux en crue.

### Les zones Natura 2000 :

Les zones Natura 2000 exposées aux inondations de la Loire sont présentées sur la carte en page suivante et décrites ci-dessous :

#### - Vallée de la Loire de Neuvy au bec d'Allier

Statut : Zone de Protection Spéciale (ZPS)

Code : FR2610004

Le site présente un intérêt ornithologique remarquable puisqu'au moins 12 espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux viennent s'y reproduire. Le site est un axe privilégié de migrations pour de nombreuses espèces, en particulier des espèces aquatiques, mais également un certain nombre de rapaces et de petits passereaux. Du point de vue des milieux, le corridor fluvial se caractérise par une mosaïque de milieux générant une importante biodiversité.

#### - Coteaux calcaires ligériens entre Ouzouer-sur-Loire et Briare

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR2400530

Un des très rares coteaux calcaires du cours moyen de la Loire, situé au niveau du verrou géologique séparant le Berry de l'Orléanais. Pelouses calcaires remarquables et parmi les plus riches du Loiret par le nombre d'espèces d'orchidées. Une des deux seules buxaias (la plus dense) du département du Loiret. Anciens vignobles et vergers abandonnés sur coteau calcaire à pente très accusée. Pelouses et landes imbriquées en mosaïques avec d'anciens vergers.

#### - Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR2400528

Bon état de conservation des milieux. L'intérêt majeur du site repose sur les milieux et les espèces ligériens liés à la dynamique du fleuve. Ces milieux hébergent de nombreuses espèces de l'Annexe II. Vastes forêts alluviales résiduelles à bois dur parmi les plus belles et les plus représentatives de la Loire moyenne. La courbe supérieure de la Loire d'Orléans à Sully joue un rôle très important pour la migration des oiseaux, limicoles en particulier.

#### - Vallée de la Loire de Mosne à Tavers

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR2400565

Zones émergées en période estivale colonisées par un cortège floristique d'herbacées riches en espèces thermophiles similaires à la flore des grands fleuves africains. Des formations sèches telles les pelouses sur sables, très riches en espèces, se développent sur les berges sableuses. Intérêt très fort pour toutes les classes d'animaux dont beaucoup sont protégés ou classés aux Annexes II et IV de la directive Habitats.

#### - La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR2400548

Apparition de vastes pelouses sur sables décalcifiés des bras annexes (boires) et de mares. L'ensemble du cours joue un rôle important pour les oiseaux et les poissons. A l'amont de la confluence avec le Cher, le lit conserve des caractères de la partie amont. Après la confluence avec le Cher et surtout avec la Vienne, le lit mineur se diversifie avec la présence de grandes îles et d'un val plus ample et localement bocager.

Les installations classées :

La carte n°10 présente les installations classées soumises à autorisation et au régime SEVESO exposées aux inondations de la Loire en Loire moyenne, ainsi que les centrales nucléaires du val de Loire.

Le tableau ci-dessous présente les 10 communes les plus exposées du point de vue des installations classées en zone inondable :

Communes	ICPE non SEVESO	ICPE SEVESO A et B
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	18	4
TOURS	15	0
LA RICHE	10	0
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	6	0
SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE	6	0
ORLEANS	4	0
SULLY-SUR-LOIRE	4	0
NAZELLES-NEGRON	3	0
SAINT-JEAN-LE-BLANC	3	0
ARGENVIERES	2	0



Carte n°E-11 :

*Environnement : sites Natura 2000 exposés aux inondations de la Loire (PHEC)*

Carte n°E-12 :

*Environnement : installations classées exposées aux inondations de la Loire (PHEC)*

## *D – Conséquences négatives potentielles sur le patrimoine culturel*

Les plaines d'inondation le long de la Loire comprennent de nombreux sites archéologiques et historiques. Ces sites incluent des trésors architecturaux comme les nombreux châteaux, forts, carrières et lieux de sépulture. Ils incluent également des réalisations techniques et des ouvrages d'art comme l'aqueduc de Briare (1896) qui mène le Canal de Briare sur la Loire vers le Canal Latéral à la Loire. Pour illustrer son importance, la vallée de la Loire a été inscrite en 2000 à la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour ses propriétés naturelles et culturelles de valeur universelle exceptionnelle.

Parmi les enjeux patrimoniaux identifiés, on peut citer 7 ponts, 72 édifices religieux, 44 manoirs et châteaux, 69 maisons et immeubles et 24 monuments divers. On dénombre aussi 110 cales et ports, qui seront les premiers touchés en cas d'inondation<sup>6</sup>.

La carte en page suivante présente le nombre de monuments historiques inscrits et classés par commune exposés aux inondations de la Loire dans les départements du Loir-et-Cher et du Loiret<sup>7</sup>. Les noms des monuments historiques classés exposés en zone inondable y sont affichés.

---

<sup>6</sup> Source : « Inventaire du patrimoine inondable de la Loire moyenne » Etablissement public Loire, 2003.

<sup>7</sup> Les informations concernant les autres départements n'ont pas pu être exploitées.

Carte n° E-13 :

*Patrimoine culturel : monuments historiques exposés aux inondations de la Loire (PHEC)*

## *E – Conséquences négatives potentielles sur l'activité économique*

Les études menées par l'Equipe Pluridisciplinaire du Plan Loire Grandeur Nature ont montré que 70% des entreprises et emplois exposés sont concentrés sur les 5 pôles majeurs d'agglomération de Tours, de l'agglomération d'Orléans, du val d'Authion, de Saumur et de l'agglomération d'Amboise.<sup>8</sup>

L'agriculture est la principale utilisatrice des plaines inondables le long de la Loire. Sur les 150 000 ha de plaines inondables au total, 85 000 sont utilisés pour la production agricole. Environ 10% de cette surface agricole est utilisé pour des cultures spécialisées de valeur élevée. Ces cultures incluent l'horticulture, les vergers, etc.

Deux secteurs ont une surface agricole exposée supérieure à 10 000 ha : le secteur du val d'Authion (19 800 ha) et Orléans Amont (10 400 ha). On retrouve ensuite trois secteurs avec une surface agricole exposée comprise entre 5 000 ha et 7 000 ha : Vienne (6 700 ha), Ouzouer (6 500 ha) et Cisse (5 200 ha).

Le tableau suivant présente les 10 villes les plus exposées en termes d'activité économique le long de la Loire :

Communes	Nombre d'établissements exposés		Effectifs cumulés des établissements exposés	
	Toutes catégories	Hors services d'administration, d'éducation et de santé	Toutes catégories	Hors services d'administration, d'éducation et de santé
Tours	7510	3810	84627	33470
Saint-Pierre-des-Corps	1090	810	15010	12650
Orléans	910	620	7970	5660
Saint-Avertin	540	450	4120	3380
La Riche	490	340	3540	2530
Blois	410	280	2720	1830
Amboise	330	250	1470	980
La-Ville-aux-Dames	330	260	1570	1240
Saint-Jean-le-Blanc	280	210	1300	800
Sully-sur-Loire	260	200	2810	2060

Les cartes suivantes présentent par commune :

- le nombre d'activités en zone inondable (PHEC) en Loire moyenne ;
- l'effectif cumulé des activités en zone inondable (PHEC) en Loire moyenne ;
- le nombre d'activités en zone inondable (PHEC) hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale ;
- l'effectif cumulé des salariés d'activités en zone inondable (PHEC) hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale.

Les estimations correspondantes sont fournies dans le tableau récapitulatif des 180 communes ayant au moins une partie de leur territoire en zone inondable de la Loire présenté en annexe.

<sup>8</sup> Extrait de l'Atlas des enjeux socio-économiques exposés au risque d'inondation en Loire moyenne (Equipe PLGN, février 2000)

Carte n° E-14 :

*Activités économiques exposées aux inondations de la Loire (PHEC)*

Carte n° E-15 :

*Activités économiques exposées aux inondations de la Loire (PHEC) hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale.*

Carte n° E-16 :

*Effectifs cumulés des activités économiques exposées aux inondations de la Loire (PHEC)*



Carte n°E-17 :

*Effectifs cumulés des activités économiques exposées aux inondations de la Loire (PHEC) hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale*

## 5-2 Le Cher

---

### *A - Zones inondables de référence*

Les PPR du Cher ont été pour la plupart construits sur la base des crues fortes du 20<sup>ème</sup> siècle. Le temps de retour de ces crues est estimé à 100 ans environ. Une grande partie des enjeux le long du Cher est localisée le long des limites d'inondation données par les PPR. Les estimations d'enjeux présentées ci-après sont basées sur les zones inondables des PPR prolongées par les couches géologiques des alluvions modernes, qui rendent compte de dépôts de crues de fréquence plus rare.

### *B - Conséquences négatives potentielles sur la santé humaine*

Les cartes suivantes représentent par communes le nombre d'habitants en zone inondable, la proportion d'habitants en zone inondable et le nombre d'établissements hospitaliers et médicalisés exposés en zone inondable et les effectifs cumulés de salariés de ces établissements.

Le tableau suivant présente les 10 villes les plus exposées en terme de population le long du Cher :

Communes	Population en zone inondable
Montluçon	15 600
Vierzon	8 000
Noyers-sur-Cher	2 800
Saint Florent sur Cher	1 200
Saint Amand de Montrond	1 000
Meusnes	1 000
Mareuil sur Cher	1 000
Selles sur Cher	1 000
Chabris	900
Vallon en Sully	800

Le tableau récapitulatif des populations exposées des 128 communes ayant au moins une partie de leur territoire en zone inondable du Cher est présenté en annexe.

Carte n° E-18 :

*Santé humaine : population exposée aux inondations du Cher*

Carte n° E-19 :

*Santé humaine : proportion de la population exposée aux inondations du Cher*

Carte n° E-20 :

*Santé humaine : établissements hospitaliers et hébergements médicalisés exposés aux inondations du Cher*

Carte n°E-21 :

*Santé humaine : effectifs cumulés de salariés des établissements hospitaliers et des hébergements médicalisés exposés aux inondations du Cher*

## *C – Conséquences négatives potentielles sur l'environnement*

Même si une inondation peut avoir des conséquences négatives importantes sur un site naturel, celui-ci pourra se remettre et se régénérer en quelques années, avec souvent un effet positif de la crue. Cependant, les sites naturels sont très vulnérables aux pollutions, notamment celles qui pourraient être provoquées par l'inondation d'une installation ICPE située en amont du site du point de vue de l'écoulement des eaux en crue.

### Les zones Natura 2000 :

Les zones Natura 2000 exposées aux inondations du Cher sont présentées sur la carte en page suivante et décrites ci-dessous :

#### - Gorges de la Tardes et vallée du Cher

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR7401131

Situées en Basse Combraille, les gorges de la Tardes et la vallée du Cher forment un vaste ensemble de ravins composés essentiellement d'habitats forestiers entrecoupés de quelques landes et de beaux habitats rocheux. Elles constituent un important refuge pour la faune et la flore sauvages. Présence d'anciennes mines d'or à proximité faisant l'objet d'un plan de réhabilitation.

#### - Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne Berrichone

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR2400520

Ensemble de milieux (coteaux et plateaux dominant le Cher et vallons adjacents), présentant un grand intérêt botanique et paysager dans un paysage de grandes cultures. Présence des marais de Dun et de Contres qualifiés d'exceptionnels en région Centre par l'importance des surfaces concernées et leur richesse faunistique. Le lit majeur inondable du Cher assure un effet corridor (présence de 6 espèces de chauves-souris inscrites à l'Annexe II de la directive Habitats).

#### - Plateau de Chabris / La Chapelle-Montmartin

Statut : Zone de Protection Spéciale (ZPS)

Code : FR2410023

L'intérêt de ce site repose essentiellement sur sa richesse faunistique, notamment sur une avifaune typique des milieux de plaine, aussi bien cultivés que prairiaux, avec des espèces emblématiques telles que l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard et le Hibou des marais, tous nicheurs plus ou moins régulier sur le site. Les plaines céréalières caractérisent les paysages de ce plateau calcaire.

#### - Vallée du Cher et coteaux, forêt de Grosbois

Statut : Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)

Code : FR2400561

Cet ensemble fait l'objet d'une gestion par le Conservatoire et de mesures agro-environnementales. Le site bénéficie du label "Paysage de reconquête". Vaste ensemble de prairies situées à la confluence du Cher et du Fouzon. Pelouses calcaires avec grottes à Chiroptères (anciennes champignonnières). Landes sur marnes avec zones submersibles à végétation de rives exondées en été.

#### - Prairies de Fouzon

Statut : Zone de Protection Spéciale (ZPS)

Code : FR2410015

Les prairies du Fouzon, à la confluence du Cher et du Fouzon, sont l'un des derniers lieux de reproduction en région Centre du Courlis cendré et du Râle des genêts. Le site voit également la nidification de la Pie-grièche écorcheur, du Faucon hobereau, du Tarier des prés et de la Locustelle tachetée. D'autre part, ce site présente de nombreuses espèces végétales, dont une quinzaine d'espèces protégées.

Les installations classées :

La carte n°19 présente les installations classées (non SEVESO, SEVESO A et SEVESO B) exposées aux inondations du cher.

Le tableau ci-dessous présente les 10 communes les plus exposées du point de vue des installations classées en zone inondable :

Communes	ICPE non SEVESO	ICPE SEVESO
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	18	4
TOURS	15	0
LA RICHE	10	0
VIERZON	8	0
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	6	0
ANGE	1	0
BLERE	1	0
EPINEUIL-LE-FLEURIEL	1	0
LA PERCHE	1	0
LA VILLE-AUX-DAMES	1	0



Carte n° E-22 :

*Environnement : sites Natura 2000 exposés aux inondations du Cher*

Carte n° E-23 :

*Environnement : installations classées exposées aux inondations du Cher*

### *D – Conséquences négatives potentielles sur le patrimoine*

La carte de la page suivante présente le nombre de monuments historiques inscrits et classés par commune exposés aux inondations du Cher dans le département du Loir-et-Cher<sup>9</sup>. Y sont indiqués les noms des monuments historiques classés exposés.

---

<sup>9</sup> Les informations concernant les autres départements n'ont pas pu être exploitées.

Carte n° E-24 :

*Patrimoine culturel : monuments historiques exposés aux inondations du Cher*

## *E – Conséquences négatives potentielles sur l'activité économique*

Les cartes suivantes présentent par commune :

- le nombre d'activités en zone inondable le long du Cher ;
- l'effectif cumulé des activités en zone inondable ;
- le nombre d'activités en zone inondable hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale ;
- l'effectif cumulé des salariés d'activités en zone inondable hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale.

Communes	Nombre d'établissements exposés		Effectifs cumulés des établissements exposés	
	Toutes catégories	Hors services d'administration, d'éducation et de santé	Toutes catégories	Hors services d'administration, d'éducation et de santé
Montluçon	560	360	5330	3280
Vierzon	200	140	1700	1510
Selles-sur-Cher	120	70	560	240
Noyers-sur-Cher	110	85	610	550
Bléré	85	50	440	370
Meusnes	40	20	140	110
Montrichard	30	25	70	60
Saint-Florent-sur-Cher	25	20	340	330
Chateauneuf-sur-Cher	25	15	125	115
Mennetou-sur-Cher	20	15	30	25

Les estimations correspondantes sont fournies dans le tableau récapitulatif des 128 communes ayant au moins une partie de leur territoire en zone inondable du Cher est présenté en annexe.

Carte n° E-25 :

*Activités économiques exposées aux inondations du Cher*

Carte n° E-26 :

*Activités économiques exposés aux inondations du Cher : établissements hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale.*

Carte n° E-27 :

*Effectifs cumulés des activités économiques exposées aux inondations du Cher*



Carte n° E-28 :

*Effectifs cumulés des activités économiques exposés aux inondations du Cher : établissements hors administrations publiques, services de l'éducation, de santé et d'action sociale.*

# ANNEXE : Synthèse des estimations d'enjeux par communes

## 1 Communes du val de Loire moyenne

**Avertissement :** Les chiffres présentés sont des estimations, non validées, pouvant présenter un degré d'approximation important, notamment à l'échelle communale. Ils doivent être considérées comme des ordres de grandeur.

Dpt	Communes	Santé humaine			Environnement			Patrimoine		Activité économique	
		Population exposée	Proportion de population exposée %	Etablissements hospitaliers et	ICPE non SEVESO	ICPE SEVESO A	ICPE SEVESO B exposées	Monuments historiques inscrits exposés	Monuments historiques classés exposés	Activités économiques exposés	Effectifs cumulés d'établissements exposés
37	AMBOISE	3523	26	2	1	0	0	-	-	333	1474
18	ARGENVIERES	0	0	0	2	0	0	-	-	8	62
41	AVARAY	20	2	0	0	0	0	0	1	6	16
37	AVOINE	1480	77	0	2	0	0	-	-	60	590
37	AZAY-LE-RIDEAU	0	0	0	0	0	0	-	-	1	0
37	BALLAN-MIRE	314	4	0	0	0	0	-	-	17	158
18	BANNAY	181	23	0	0	0	0	-	-	7	10
45	BAULE	24	1	0	0	0	0	0	0	9	106
45	BEAUGENCY	38	0	0	0	0	0	0	0	17	65
45	BEAULIEU-SUR-LOIRE	160	8	0	1	0	0	0	0	1	0
37	BEAUMONT-EN-VERON	342	11	0	0	0	0	-	-	13	67
18	BEFFES	126	18	0	0	0	0	-	-	16	207
18	BELLEVILLE-SUR-LOIRE	297	27	1	0	0	0	-	-	20	839
37	BERTHENAY	0	0	0	0	0	0	-	-	24	34
41	BLOIS	10650	21	5	1	0	0	8	3	413	2722
45	BONNEE	674	97	0	1	0	0	0	0	44	90
45	BONNY-SUR-LOIRE	103	4	0	0	0	0	0	0	0	0
45	BOU	940	100	0	0	0	0	0	1	38	48
18	BOULLERET	224	15	0	0	0	0	-	-	8	8
37	BOURGUEIL	1188	29	0	0	0	0	-	-	40	63
45	BOUZY-LA-FORET	0	0	0	0	0	0	0	0	5	6
45	BRAY-EN-VAL	749	58	0	0	0	0	0	0	17	80
37	BREHEMONT	830	99	0	1	0	0	-	-	27	22
45	BRIARE	1546	26	0	1	0	0	2	0	43	71

Projet-test de plan de gestion des risques d'inondation en Loire moyenne  
Essai de mise en œuvre de l'évaluation préliminaire

58	BULCY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	CANDES-SAINT-MARTIN	22	9	0	0	0	0	-	-	5	0	
41	CANDE-SUR-BEUVRON	430	29	0	0	0	0	2	0	19	20	
37	CANGEY	228	21	0	0	0	0	-	-	5	15	
41	CHAILLES	526	21	0	0	0	0	0	0	34	81	
45	CHAINGY	207	6	0	0	0	0	0	0	9	41	
37	CHARGE	0	0	0	0	0	0	-	-	4	15	
45	CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	1228	15	0	1	0	0	0	1	6	8	
45	CHATILLON-SUR-LOIRE	246	7	0	0	0	0	0	0	24	111	
41	CHAUMONT-SUR-LOIRE	39	3	0	0	0	0	0	1	22	84	
45	CHECY	1913	23	0	1	0	0	1	0	34	100	
37	CHEILLE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0	
37	CHOUZE-SUR-LOIRE	2112	100	0	0	0	0	-	-	118	208	
41	CHOUZY-SUR-CISSE	840	45	0	1	0	0	0	0	15	32	
37	CINQ-MARS-LA-PILE	1107	35	0	2	0	0	-	-	55	399	
45	CLERY-SAINT-ANDRE	204	6	0	1	0	0	0	0	1	2	
45	COMBLEUX	291	61	0	0	0	0	0	0	10	22	
58	COSNE-COURS-SUR-LOIRE	1646	14	1	0	0	0	-	-	68	339	
18	COUARGUES	0	0	0	1	0	0	-	-	10	6	
41	COURBOUZON	34	7	0	0	0	0	0	0	5	10	
18	COURS-LES-BARRES	571	49	0	0	0	0	-	-	8	4	
41	COUR-SUR-LOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
18	CUFFY	401	35	0	0	0	0	0	0	10	10	
45	DAMPIERRE-EN-BURLY	687	57	0	0	0	0	0	0	19	1693	
45	DARVOY	1866	100	0	0	0	0	0	0	68	143	
45	DRY	319	23	0	1	0	0	0	0	10	25	
45	FEROLLES	1199	100	0	0	0	0	0	0	51	73	
37	FONDETTES	466	4	0	0	0	0	-	-	32	112	
58	FOURCHAMBAULT	1221	25	0	0	0	0	-	-	7	51	
58	GARCHIZY	698	18	0	0	0	0	-	-	6	50	
45	GERMIGNY-DES-PRES	708	100	0	0	0	0	0	1	20	12	
58	GERMIGNY-SUR-LOIRE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0	
45	GIEN	3174	19	0	1	0	0	1	0	160	666	
58	GIMOUILLE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0	
45	GUILLY	0	0	0	0	0	0	0	0	16	45	
18	HERRY	0	0	0	0	0	0	-	-	4	0	
37	HUISMES	0	0	0	0	0	0	-	-	7	4	
37	INGRANDES-DE-TOURAINES	52	10	0	0	0	0	-	-	2	2	
45	JARGEAU	4409	99	1	2	0	0	1	0	187	846	
37	JOUE-LES-TOURS	624	1	0	0	0	0	-	-	32	183	
18	JOUET-SUR-L'AUBOIS	12	0	0	0	0	0	-	-	3	4	
58	LA CELLE-SUR-LOIRE	185	21	0	0	0	0	-	-	0	0	
37	LA CHAPELLE-AUX-NAUX	0	0	0	0	0	0	-	-	20	40	
18	LA CHAPELLE-MONTLINARD	511	99	0	0	0	0	-	-	16	28	
45	LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN	327	3	0	0	0	0	1	0	8	8	
37	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE	1572	100	0	0	0	0	-	-	51	24	
58	LA CHARITE-SUR-LOIRE	404	7	0	0	0	0	-	-	7	6	
41	LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR	810	19	0	0	0	0	0	0	0	0	
58	LA MARCHE	238	39	0	0	0	0	-	-	0	0	
37	LA RICHE	9693	99	1	10	0	0	-	-	487	3535	
37	LA VILLE-AUX-DAMES	4679	100	1	1	0	0	-	-	333	1566	
45	LAILLY-EN-VAL	416	16	0	0	0	0	0	0	5	8	

Projet-test de plan de gestion des risques d'inondation en Loire moyenne  
Essai de mise en œuvre de l'évaluation préliminaire

37	LANGAIS	1414	36	0	2	0	0	-	-	132	898
37	LARCAY	93	4	0	0	0	0	-	-	23	86
18	LERE	343	27	0	0	0	0	-	-	6	30
45	LES BORDES	376	21	0	1	0	0	0	0	4	0
41	LESTIOU	0	0	0	0	0	0	0	0	9	6
37	LIGNIERES-DE-TOURAIN	450	43	0	0	0	0	-	-	5	2
37	LIMERAY	305	28	0	0	0	0	-	-	28	47
45	LION-EN-SULLIAS	18	4	0	0	0	0	1	0	2	0
37	LUSSAULT-SUR-LOIRE	89	12	0	0	0	0	-	-	9	32
37	LUYNES	5	0	0	0	0	0	-	-	10	16
45	MARCILLY-EN-VILLETTE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
45	MARDIE	277	10	0	0	0	0	0	0	12	20
45	MAREAU-AUX-PRES	0	0	0	0	0	0	0	0	12	4
18	MARSEILLES-LES-AUBIGNY	175	25	0	0	0	0	-	-	10	21
58	MARZY	16	0	0	0	0	0	-	-	3	4
41	MASLIVES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
41	MENARS	357	99	0	0	0	0	0	1	0	0
18	MENETREOL-SOUS-SANCERRE	357	99	0	0	0	0	-	-	16	22
41	MER	129	2	0	0	0	0	0	0	2	0
58	MESVES-SUR-LOIRE	335	50	0	0	0	0	-	-	7	92
45	MEUNG-SUR-LOIRE	586	9	0	0	0	0	0	0	42	105
41	MONTEAUX	144	19	0	0	0	0	1	0	10	6
41	MONTLIVAUT	379	27	0	0	0	0	0	0	0	0
37	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	3105	29	0	6	0	0	-	-	189	2268
37	MOSNES	298	39	0	0	0	0	-	-	0	0
41	MUIDES-SUR-LOIRE	117	8	0	0	0	0	1	0	0	0
58	MYENNES	162	27	0	0	0	0	-	-	0	0
37	NAZELLES-NEGRON	2989	81	0	3	0	0	-	-	131	1881
58	NEUVY-SUR-LOIRE	1051	72	0	0	0	0	-	-	6	2
45	NEVOY	352	31	0	0	0	0	0	0	10	17
37	NOIZAY	591	52	0	0	0	0	-	-	45	82
45	OLIVET	4874	22	0	1	0	0	1	0	159	1213
41	ONZAIN	2530	71	1	0	0	0	0	0	102	457
45	ORLEANS	28636	24	7	4	0	0	13	0	914	7967
45	OUSSON-SUR-LOIRE	268	34	0	0	0	0	0	0	5	15
45	OUVROUER-LES-CHAMPS	0	0	0	0	0	0	0	0	27	74
45	OUZOUER-SUR-LOIRE	566	20	0	1	0	0	0	0	11	47
37	POCE-SUR-CISSE	939	57	0	1	0	0	-	-	47	819
45	POILLY-LEZ-GIEN	1186	50	0	0	0	0	0	0	51	374
58	POUILLY-SUR-LOIRE	297	16	0	0	0	0	-	-	0	0
37	RESTIGNE	234	19	0	0	0	0	-	-	19	8
37	RIGNY-USSE	278	54	0	0	0	0	-	-	2	0
41	RILLY-SUR-LOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6
37	RIVARENNES	82	10	0	0	0	0	-	-	3	8
37	ROHECORBON	651	19	0	0	0	0	-	-	93	812
45	SAINT-AIGNAN-DES-GUES	48	14	0	1	0	0	0	0	8	49
45	SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD	72	12	0	0	0	0	0	0	13	22
37	SAINT-AVERTIN	1633	11	0	0	0	0	-	-	535	4120
45	SAINT-AY	93	3	0	0	0	0	1	0	8	12
45	SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE	2008	100	1	6	0	0	2	1	112	439
18	SAINT-BOUIZE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
45	SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE	66	6	0	0	0	0	1	0	2	10
41	SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY	162	9	0	0	0	0	0	0	2	0

Projet-test de plan de gestion des risques d'inondation en Loire moyenne  
Essai de mise en œuvre de l'évaluation préliminaire

45	SAINT-CYR-EN-VAL	251	7	0	0	0	0	1	0	56	606
37	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	407	2	0	0	0	0	-	-	30	37
45	SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL	64	2	0	0	0	0	0	0	4	4
45	SAINT-DENIS-EN-VAL	7169	96	1	2	0	0	1	0	219	870
41	SAINT-DENIS-SUR-LOIRE	11	1	0	0	0	0	1	0	2	0
41	SAINT-DYE-SUR-LOIRE	174	15	0	0	0	0	0	0	0	0
37	SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY	422	30	0	0	0	0	-	-	8	12
45	SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE	0	0	0	0	0	0	1	0	11	10
37	SAINT-GENOUPH	1026	100	0	0	0	0	-	-	59	132
	SAINT-GERMAIN-SUR- VIENNE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
41	SAINT-GERVAIS-LA-FORET	581	16	0	0	0	0	1	0	22	106
45	SAINT-GONDON	119	11	0	0	0	0	0	0	2	4
	SAINT-HILAIRE-SAINT- MESMIN	141	5	0	0	0	0	0	0	11	10
45	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	423	2	0	1	0	0	0	1	21	139
45	SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	609	3	0	0	0	0	0	0	7	173
45	SAINT-JEAN-LE-BLANC	8478	99	1	3	0	0	0	0	283	1296
41	SAINT-LAURENT-NOUAN	638	15	0	1	0	0	0	0	6	4
18	SAINT-LEGER-LE-PETIT	0	0	0	1	0	0	-	-	2	8
45	SAINT-MARTIN-D'ABBAT	36	2	0	0	0	0	0	0	2	17
45	SAINT-MARTIN-SUR-OCRE	200	16	0	0	0	0	0	0	4	0
37	SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE	81	14	0	0	0	0	-	-	5	14
	SAINT-NICOLAS-DE- BOURGUEIL	0	0	0	0	0	0	-	-	8	2
37	SAINT-PATRICE	334	48	0	0	0	0	-	-	25	37
58	SAINT-PERE	178	17	0	0	0	0	-	-	1	0
45	SAINT-PERE-SUR-LOIRE	756	71	0	0	0	0	0	0	28	72
37	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	16065	100	1	18	3	1	-	-	1093	15009
45	SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	5515	100	1	0	0	0	2	0	203	1463
37	SAINT-REGLE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
18	SAINT-SATUR	955	54	0	0	0	0	-	-	44	127
18	SANCERRE	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
45	SANDILLON	3365	92	0	2	0	0	0	1	155	505
37	SAVIGNY-EN-VERON	1166	80	0	1	0	0	-	-	50	79
37	SAVONNIERES	137	4	0	0	0	0	-	-	46	156
45	SIGLOY	0	0	0	0	0	0	0	0	33	51
41	SUEVRES	923	62	0	1	0	0	1	1	21	28
45	SULLY-SUR-LOIRE	2668	44	2	4	0	0	2	3	261	2809
18	SURY-PRES-LERE	132	23	0	0	0	0	-	-	3	4
45	TAVERS	62	4	0	0	0	0	0	0	2	0
18	THAUVENAY	353	100	0	0	0	0	-	-	7	10
37	TOURS	61167	43	27	15	0	0	-	-	7509	84627
58	TRACY-SUR-LOIRE	98	9	0	0	0	0	-	-	0	0
58	TRONSANGES	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
37	VALLERES	0	0	0	0	0	0	-	-	1	0
37	VERETZ	271	6	0	0	0	0	-	-	48	52
37	VERNOU-SUR-BRENNE	1410	51	0	0	0	0	-	-	107	337
41	VEUVES	234	99	0	0	0	0	0	0	15	16
45	VIENNE-EN-VAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	VILLANDRY	223	19	0	0	0	0	-	-	10	18
41	VINEUIL	1944	27	2	1	0	0	1	0	6	43
37	VOUVRAY	1028	32	1	1	0	0	-	-	163	1178

## 2 Communes du val de Cher

Dp t	Communes	Santé humaine			Environnement			Patrimoine		Activité économique	
		Population exposée	Proportion de population exposée	Etablissements hospitaliers et médicalisés exposés	ICPE non SEVESO	ICPE SEVESO A exposées	ICPE SEVESO B exposées	Monuments historiques inscrits exposés	Monuments historiques classés exposés	Activités économiques exposés	Effectifs cumulés d'établissements exposés
18	AINAY-LE-VIEIL	199	99	0	0	0	0	/	/	3	10
41	ANGE	165	21	0	1	0	0	0	0	8	21
37	ATHEE-SUR-CHER	0	0	0	0	0	0	/	/	1	0
03	AUDES	0	0	0	0	0	0	/	/	2	2
23	AUZANCES	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	AZAY-SUR-CHER	261	8	0	0	0	0	/	/	3	12
37	BALLAN-MIRE	314	4	0	0	0	0	/	/	17	158
37	BLERE	1738	33	0	1	0	0	/	/	83	438
41	BOURRE	147	19	0	0	0	0	0	0	0	0
18	BOUZAIS	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	BRINAY	515	99	0	0	0	0	/	/	0	0
18	BRUERE-ALLICHAMPS	284	47	0	0	0	0	/	/	4	8
23	BUDELIERE	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
36	CHABRIS	919	33	0	0	0	0	/	/	0	0
23	CHAMBONCHARD	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
23	CHARRON	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	CHATEAUNEUF-SUR-CHER	588	37	0	0	0	0	/	/	23	126
41	CHATILLON-SUR-CHER	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
41	CHATRES-SUR-CHER	43	3	0	0	0	0	0	0	2	4
37	CHENONCEAUX	49	14	0	0	0	0	/	/	2	0
41	CHISSAY-EN-TOURAIN	157	14	0	0	0	0	0	0	1	0
37	CHISSEAUX	55	8	0	0	0	0	/	/	1	15
37	CIVRAY-DE-TOURAIN	290	16	0	0	0	0	/	/	3	4
18	COLOMBIERS	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	CORQUOY	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	COUFFY	156	26	0	0	0	0	0	0	4	0
18	COUST	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	CREZANCAI-SUR-CHER	12	18	0	0	0	0	/	/	0	0
03	DESERTINES	209	4	0	0	0	0	/	/	1	0
37	DIERRE	214	37	0	0	0	0	/	/	1	0
03	DOMERAT	199	2	0	0	0	0	/	/	0	0
23	DONTREIX	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	DREVANT	78	11	0	0	0	0	/	/	0	0
18	EPINEUIL-LE-FLEURIEL	157	34	0	1	0	0	/	/	0	0

Projet-test de plan de gestion des risques d'inondation en Loire moyenne  
Essai de mise en œuvre de l'évaluation préliminaire

03	ESTIVAREILLES	767	73	0	0	0	0	/	/	18	69
23	EVAUX-LES-BAINS	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	FARGES-ALLICHAMPS	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	FAVEROLLES-SUR-CHER	360	27	0	0	0	0	0	0	13	10
18	FOECY	202	9	0	0	0	0	/	/	0	0
37	FONDETTES	466	4	0	0	0	0	/	/	32	112
23	FONTANIERES	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	FRANCUEIL	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	GIEVRES	5	0	0	0	0	0	0	0	1	2
37	JOUE-LES-TOURS	624	1	0	0	0	0	/	/	32	183
41	LA CHAPELLE-MONTMARTIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	LA CROIX-EN-TOURAIN	657	29	0	0	0	0	/	/	6	29
18	LA GROUETTE	121	99	0	0	0	0	/	/	0	0
18	LA PERCHE	0	0	0	1	0	0	/	/	0	0
03	LA PETITE-MARCHE	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	LA RICHE	9693	99	1	10	0	0	/	/	0	0
36	LA VERNELLE	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	LA VILLE-AUX-DAMES	4679	100	1	1	0	0	/	/	333	1566
41	LANGON	11	1	0	0	0	0	0	0	0	0
18	LAPAN	0	0	0	0	0	0	/	/	2	0
37	LARCAY	93	4	0	0	0	0	/	/	23	86
03	LAVAUT-SAINTE-ANNE	92	7	0	0	0	0	/	/	1	15
23	LES MARS	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
03	LETELON	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
03	LIGNEROLLES	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	LUNERY	354	23	0	1	0	0	/	/	5	225
41	MARAY	0	0	0	0	0	0	0	0	5	4
03	MARCILLAT-EN-COMBRAILLE	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	MAREUIL-SUR-CHER	1016	91	0	0	0	0	0	0	11	8
03	MAZIRAT	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
03	MEAULNE	82	10	0	0	0	0	/	/	5	0
41	MENNETOU-SUR-CHER	178	19	0	0	0	0	0	3	21	32
18	MEREAU	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	MERY-SUR-CHER	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	MEUSNES	1019	100	0	0	0	0	0	0	37	140
41	MONTHOU-SUR-CHER	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
37	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	3087	29	0	6	0	0	/	/	189	2268
03	MONTLUCON	15571	37	4	0	0	0	/	/	564	5328
41	MONTRICHARD	711	20	0	0	0	0	0	0	27	70
03	NASSIGNY	140	75	0	0	0	0	/	/	0	0
37	NOIZAY	0	0	0	0	0	0	/	/	45	82
41	NOYERS-SUR-CHER	2839	96	0	1	0	0	0	1	104	606
18	NOZIERES	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	ORVAL	50	2	0	0	0	0	/	/	1	0
41	POUILLE	197	24	0	0	0	0	0	0	9	10
18	PREUILLY	11	2	0	0	0	0	/	/	9	24
18	QUINCY	433	50	0	0	0	0	/	/	0	0
03	REUGNY	265	98	0	0	0	0	/	/	0	0
37	ROCHECORBON	651	19	0	0	0	0	/	/	93	812
23	ROUGNAT	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	SAINT-AIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0	14	26
18	SAINT-AMAND-MONTROND	1061	8	0	0	0	0	/	/	1	35
03	SAINT-ANGEL	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0

Projet-test de plan de gestion des risques d'inondation en Loire moyenne  
Essai de mise en œuvre de l'évaluation préliminaire

37	SAINT-AVERTIN	1633	11	0	0	0	0	/	/	535	4120
18	SAINT-CAPRAIS	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	407	2	0	0	0	0	/	/	30	37
03	SAINTE-THERENCE	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	SAINTE-THORETTE	76	15	0	0	0	0	/	/	2	0
18	SAINT-FLORENT-SUR-CHER	1212	17	0	1	0	0	/	/	24	336
03	SAINT-GENEST	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	SAINT-GENOUPH	1026	100	0	0	0	0	/	/	59	132
18	SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	SAINT-GEORGES-SUR-CHER	536	23	0	0	0	0	0	0	11	23
18	SAINT-GEORGES-SUR-LA-PREE	0	0	0	0	0	0	/	/	1	4
18	SAINT-HILAIRE-DE-COURT	0	0	0	0	0	0	/	/	2	2
41	SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	86	11	0	1	0	0	0	0	0	0
41	SAINT-JULIEN-SUR-CHER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
41	SAINT-LOUP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	SAINT-LOUP-DES-CHAUMES	282	96	0	0	0	0	/	/	0	0
03	SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	SAINT-MARTIN-LE-BEAU	220	8	0	0	0	0	/	/	0	0
37	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	16065	100	1	18	3	1	/	/	0	0
41	SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	0	0	0	1	0	0	0	0	3	2
03	SAINT-VICTOR	194	9	0	0	0	0	/	/	2	0
37	SAVONNIERES	0	0	0	0	0	0	/	/	46	156
41	SEIGY	5	0	0	0	0	0	0	0	1	2
41	SELLES-SUR-CHER	988	20	2	0	0	0	3	2	119	555
03	TEILLET-ARGENTY	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
18	THENIOUX	231	37	0	1	0	0	/	/	2	0
41	THESEE	697	55	0	0	0	0	1	1	12	26
37	TOURS	61167	43	27	15	0	0	/	/	0	0
03	URCAY	78	26	0	0	0	0	/	/	1	0
18	VALLENAY	188	25	0	0	0	0	/	/	1	2
03	VALLON-EN-SULLY	788	44	0	0	0	0	/	/	15	39
03	VAUX	113	11	0	0	0	0	/	/	9	175
18	VENESMES	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	VERETZ	313	7	0	0	0	0	/	/	48	52
37	VERNOU-SUR-BRENNE	1410	51	1	0	0	0	/	/	107	337
18	VIERZON	7997	27	1	8	0	0	/	/	196	1699
18	VIGNOUX-SUR-BARANGEON	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
03	VILLEBRET	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
41	VILLEFRANCHE-SUR-CHER	70	2	0	0	0	0	0	0	2	0
18	VILLENEUVE-SUR-CHER	0	0	0	0	0	0	/	/	0	0
37	VOUVRAY	1028	32	1	1	0	0	/	/	163	1178